



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

REUNIE EXTRAORDINAIREMENT

DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2024

RESULTATS DES VOTES

Les actionnaires, présents ou représentés, et ceux ayant voté par formulaire de vote par correspondance, détiennent **157 921 853 actions¹⁾**, soit **74,3%** du Capital Social et des droits de vote de la Société.

Résolutions	Nature	En nombre de voix			Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés	Proportion du capital social représenté par les votes « Pour »
		Votes « Pour »	Votes « Contre »	Abstentions		
1. Nomination de Mme Jinane LAGHRARI	Ordinaire	157 921 853	-	-	157 921 853	74,3%
2. Pouvoirs en vue des formalités légales	Ordinaire	157 921 853	-	-	157 921 853	74,3%

⁽¹⁾ Chaque action donne droit à une voix.

BANK OF AFRICA

Société Anonyme au Capital social de 2.157.863.330 de Dirhams- Siège social : 140, avenue Hassan II.
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements
n° 2348-94 du 23 août 1994 – RC Casablanca : 27129